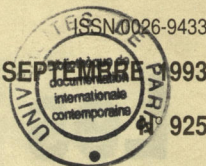


le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

23 AU 29 SEPTEMBRE 1993



10,00 F

Plan quinquennal pour l'emploi LES PATRONS FONT LA LOI

LYON
samedi 25 septembre
17 h
inauguration du nouveau
local de la librairie
« La Plume Noire »
19, rue Pierre-Blanc
(quartier
de la Croix-Rousse)

EDITORIAL

Vote polonais

LA « GRANDE ŒUVRE » du gouvernement, 55 articles pour une « loi de société », il n'y a pas de formules assez chic pour qualifier, depuis le 19 août dernier, l'avant-projet de la loi quinquennale pour l'emploi diffusé à cette date par Michel Giraud, ministre du Travail.

Présenté aux partenaires sociaux le 6 septembre, cet avant-projet n'a pourtant pas soulevé l'enthousiasme des foules syndicales et patronales (évidemment pas pour les mêmes raisons !).

A partir du 28 septembre, ce plan quinquennal sera soumis aux parlementaires, réunis en session extraordinaire pour trois jours. Avant que les députés ne s'emparent du texte, en voici résumées les grandes orientations.

L'emploi
(Titre I de l'avant-projet)

Fidèle à sa politique libérale, l'auteur du projet réaffirme la nécessité « d'alléger les charges sociales des entreprises ». C'est, pour Michel Giraud, « créateur d'emplois ». Rien n'est moins sûr. Néanmoins, les employeurs verront leurs charges à nouveau réduites.

Prise en charge par l'Etat des cotisations familiales — Ce transfert se fera progressivement jusqu'en 1998 à hauteur de 1,5 fois le SMIC.

Exonérations à l'embauche — Elles seront élargies dès lors que l'entreprise recrutera un deuxième et un troisième salarié « dans des zones particulièrement sensibles » (zones rurales désertifiées et zones urbaines en difficulté).

Ticket service — L'idée, toujours, est de favoriser l'émergence de nouveaux emplois, les « petits boulots » (services aux personnes âgées, gardes d'enfants, ménages...). La Poste vendra aux particuliers des « chèques services », comprenant le salaire et les charges pour une heure travaillée. Ces particuliers paieront ainsi leurs employés sans souci de paperasse et pourront bénéficier de déductions d'impôts.

Aide aux créateurs d'entreprises — Chômeurs, créez votre entreprise ! L'idée n'est pas nouvelle, mais là l'Etat

(suite p. 4)



Décidément, certains devront réviser leurs jugements sur les populations des pays de l'Est. Le « communisme » éteint, on allait voir ce qu'on allait voir. Le « monde libre » devait s'engouffrer dans la brèche sous les vivas de peuples en liesse. Dure réalité que ces élections qui se succèdent et où les ex-communistes reviennent sur l'avant-scène, comme en Lituanie naguère et en Pologne actuellement.

Avec 18% des voix, l'Alliance de la gauche démocratique devient la principale force politique d'un pays vivant mal les transitions économiques.

Avec moins de 5%, les partis catholiques loupent leur entrée au Parlement. L'Eglise, qui prétendait contrôler la société, va devoir réviser ses principes hégémoniques.

Avec des scores avoisinant les 10 à 12 %, une pléiade de partis libéraux fait triste figure. La machine capitaliste semble grippée...

Longue vie donc à nos camarades de la FA polonaise, à qui nous souhaitons de beaux combats en perspective, pour insuffler un air neuf.

SEPTEMBRE 1973 - SEPTEMBRE 1993

Le Chili... 20 ans après

LA PRESSE, la radio et la télévision ont beaucoup parlé du Chili à l'occasion du vingtième anniversaire du coup d'Etat des militaires du 11 septembre 1973. Quel bilan tirer de ces vingt ans passés ?

Au moment du coup d'Etat, le Chili était à la « une » des journaux du monde entier. Avec un gouvernement de gauche qui essayait d'appliquer un programme élaboré par les différents partis qui étaient au pouvoir mais aussi une opposition capable de faire appel aux militaires pour chasser le gouvernement démocratiquement élu, en accord avec les règles de la République chilienne, par le peuple, en 1970.

Pour mémoire, il faut rappeler que le mouvement populaire chilien était à l'époque en pleine évolution. Les acteurs sociaux : syndicats, mouvements coopératifs, *juntas de*

vecinos (organisations de base des habitants des bidonvilles), organisations de quartiers, mouvements de paysans sans terre, de pêcheurs, tous ceux qui participaient à la production, à la distribution, à l'éducation, à l'activité du pays, cherchaient à construire ou modifier les structures de la vieille société pleine d'inégalités, d'injustices, de privilèges. Le moment arriva, cependant, où le gouvernement de l'Unité populaire, avec le président Salvador Allende, ne parvenait plus à contrôler cette explosion de mouvements sociaux. Les discours des leaders des partis politiques de la gauche au pouvoir ne suffisaient plus. Dans certains secteurs de gauche, un début de

panique se manifestait. Parmi la droite, c'était la panique totale.

Tout le pays était en ébullition. Le peuple chilien attendait depuis longtemps un gouvernement de gauche capable de répondre aux revendications de cinquante années de luttes sociales qu'il avait menées à travers

« ...modifier les structures de la vieille société pleine d'inégalités. »

différents courants politiques, qui avaient marqué l'histoire de son mouvement ouvrier. De l'anarchosyndicalisme de l'année 1919 au socialisme communautaire de la jeunesse démocrate-chrétienne en

1964, en passant par les conceptions étatistes des courants marxistes au pouvoir.

Le Chili de 1972-1973 symbolisait l'espoir de millions de travailleurs des pays du tiers monde. Une expérience unique se déroulait pour la première fois sans effusion de sang. Un peuple essayait de transformer les structures de sa société en construisant un nouveau modèle et en devenant protagoniste de cette transformation.

De riches expériences d'organisation sociale montraient que l'inégalité, existant au Chili entre les propriétaires terriens disposant de milliers d'hectares qu'ils n'exploitaient pas et

(suite p. 6)

RÉSISTANCE

OUVRIÈRE

« BILANS ET LUTTES CÉNÉTISTES »

P. 3

LE JOURNAL

« CANICULE »

CENSURÉ

PAR L'ORDRE MORAL

P. 7

T2137 - 925 - 10.00 F



Achetez « le Monde libertaire » hors-série LÉO FERRÉ
en vente en kiosque au prix de 15 F

F°P2520

Les coopératives biologiques vers une nouvelle militance ?

IL A DÉJÀ ÉTÉ DIT, ici comme ailleurs, combien l'écologie devait beaucoup aux pratiques et à la philosophie anarchistes. Il y a de cela vingt à trente ans, le rejet des « modèles » marxistes et la dénonciation du productivisme capitaliste avaient rapproché militants écologistes et anarchistes. Parfois, même, les premiers étaient issus des rangs des seconds. L'interpénétration des courants philosophiques anti-autoritaires s'était donc faite tout naturellement.

Or, la dérive politicienne et environnementaliste des mouvements écologistes est à présent dénoncée avec force dans nos rangs. Comment en serait-il autrement ? Que faire d'autre avec un courant d'opinion dont les derniers à s'autoproclamer « libertaires » (1) ont choisi la voie électoraliste en guise de grand chambardement ? Quels débats échanger avec cette masse confuse de concepts naturalistes et politiques empruntés à toutes les familles idéologiques possibles et imaginables ? Et qu'avons-nous de commun avec ces nouveaux gestionnaires d'un système que nous rejetons ?

Quoiqu'il en soit, le rejet de cette écologie politicienne ne doit en aucun cas nous empêcher d'examiner certaines facettes d'un mouvement en mal d'identité. Ses diverses

formes d'auto-organisation, notamment, doivent nous permettre de poser des jalons pour une réflexion et (peut-être) un réinvestissement des anarchistes dans la mouvance écologiste.

Le retour du coopérativisme

Le coopérativisme et le mutualisme ont été des réservoirs importants pour les écologistes désireux de s'organiser « autrement ». Des réseaux d'économie sociale à la constitution des collectifs les plus divers, d'entreprises « alternatives » jusqu'à la mise en place d'une presse autonome (financièrement et structurellement), on peut dire que ce qui perdure et se développe encore aujourd'hui, ce sont les coopératives de consommateurs de produits biologiques. (2)

Bien sûr, les coopératives de biens de consommation ne doivent rien au mouvement éco puisqu'il s'agit là d'une des formes d'organisation parmi les plus anciennes et les plus pratiquées au sein du mouvement ouvrier. La seule originalité des « coops bios » est d'avoir remis au goût du jour une pratique sociale qui s'était quelque peu éteinte dans le grand public.

Les coopératives regroupent des adhérents qui en achètent une part

sur le principe « une part = une voix », lors des assemblées générales de l'association. Un gérant est nommé, qui est chargé du fonctionnement de la coop, de l'accueil, des ventes, du réassort... Et c'est un conseil d'administration ou un comité de surveillance qui veille à la bonne marche de l'ensemble.

Voilà pour l'essentiel. Là-dessus se greffent des variantes selon les statuts et les réalités locales. Des commissions d'animation, ateliers pour enfants, cours de cuisine, conférences diverses, peuvent avoir lieu et sont destinés aux seuls adhérents. Des bénévoles aussi donnent selon leur disponibilité un coup de main pour l'entretien ou la rénovation des locaux, la vérification des livraisons, la mise en rayon... Les produits vendus répondent à un seul critère : être biologiques, c'est-à-dire sans produits chimiques ou produits de synthèse, qu'il s'agisse de fruits et légumes ou de produits transformés.

Quels en sont les avantages ? Ils sont nombreux, tant pour l'adhérent que pour les partenaires. Au niveau de la gestion, tous les adhérents sont sur un même pied d'égalité. Ils peuvent avoir accès aux comptes et veiller au bon déroulement des mandats. Ils participent à une structure qui est à la fois un lieu d'accueil, d'information et de consommation. Mettant en relation directe le consommateur avec le producteur, les coops permettent de s'organiser en dehors des recoins de l'agro-business et assurent les prix les plus justes sans léser les deux parties. Rappelons que la coopérative ne prélève qu'une faible marge lui permettant d'assurer ses frais de fonctionnement ; elle se développe sur un esprit de non-compétitivité commerciale. Tout ceci concourt donc à développer un esprit d'entraide et d'association chez les coopérateurs.

Autre point qui ne doit pas nous échapper : la

préfiguration d'une société libérale passe par la constitution de structures mutualistes et coopératives, indépendantes des pouvoirs économiques et politiques, et qui soient à la fois des lieux de pratiques et d'échanges autogestionnaires. Les coopératives de consommateurs font partie, selon moi, de ces îlots d'auto-organisation sur lesquels nous devons nous appuyer pour mettre en place une contre-société qui viderait en partie de sa substance (le profit) la société capitaliste, et ceci en la minant de l'intérieur. Cette facette de l'action révolutionnaire étant l'une de celles qui concourent à combattre un système générateur de misère et de destruction.

Est-ce à dire pour autant que les quelques dizaines de coopératives de produits biologiques que l'on trouve en France sont animées par des gens qui n'aspirent qu'à l'établissement d'une société autogestionnaire, sans Etat et sans patrons ?

Désillusions et espoirs

Les motivations des milliers de familles qui composent les « coops bios » sont très diverses : pas d'illusions, amis révolutionnaires.

On trouve des personnes pour qui la coopérative est le seul moyen de trouver des produits biologiques, d'autres pour qui la proximité est le seul critère d'adhésion ; d'autres encore pour qui l'esprit collectif qu'évoquent de telles structures passe bien après le désir de ménager son organisme et de rallonger (peut-être) sa durée de vie. D'autres, enfin, pour qui « manger bio » est du dernier snobisme...

En vérité, reconnaissons-le, peu d'adhérents ont cet esprit que nous voudrions plus vindicatif et globalisant, en un mot anarchiste, et qui donnerait ainsi un autre rôle aux coops que celui de simples magasins d'alimentation. Du coup, les pires dérives s'observent. Telle coopérative de l'Hérault se vante d'avoir des prix bas grâce à l'embauche de permanents sous des contrats précaires et peu rémunérés. Telle autre coopérative gardoise voit son conseil d'administration divisé sur la question de l'embauche d'un objeteur de conscience. Non pour protester contre le statut restrictif des objeteurs, mais par peur que celui-ci ne fasse étalage de ses convictions antimilitaristes aux adhérents ! Enfin, il n'est pas rare de voir des assemblées générales ne regrouper qu'une poignée de personnes, signifiant ainsi le désintérêt de l'immense majorité des adhérents pour la structure dont ils sont les

propriétaires et les acteurs.

La boucle est bouclée : les coopératives bios ont suivi la même évolution que le mouvement écologiste qui les a portées en son sein. On y trouve aujourd'hui des gens bien pensants et conformistes au possible, voire réactionnaires et souvent passifs. Le réformisme et l'individualisme forcenés sont à nouveau sur le tapis (vert).

Une vie nouvelle avec l'anarchisme ?

Les anarchistes ne doivent avoir aucune peine à s'investir dans les coops bios. D'abord parce que ces structures sont totalement en concordance avec notre philosophie, nos pratiques et nos projets de transformation sociale et écologique. Et la tâche est immense si l'on veut redonner un rôle authentique au réseau coopératif. Il faut d'abord mettre en évidence le passé et le poids du secteur coopératif, faire appréhender son utilité dans une société non capitaliste et autogestionnaire. Il faut y combattre l'apathie et prôner la gestion directe. Libres penseurs, nous devons battre en brèche les idées et les groupes mystiques, nombreux dans ce milieu. Ces lieux de consommation sont parfaits pour démontrer la nocivité écologique et sociale d'une agriculture intensive et productiviste, relier les luttes des producteurs à celle des consommateurs, mettre en évidence les inégalités nord-sud et est-ouest générées (entre autres) par une agriculture phagocytée par les multi-nationales. Notre vision globalisante et révolutionnaire doit nous amener l'établissement des relations entre les entités autonomes et autogérées : coops bios, crèches parentales, associations de consommateurs ou d'usagers, syndicats paysans, associations de quartier... afin de dépasser la parcellisation des luttes et des revendications dans un même espace social.

La liste est longue, mais il y a la matière à réflexion, à action et à enseignement. De quoi renforcer peut-être aussi l'influence de nos idées sur un milieu plus très « alternatif » et anti-autoritaire. De quoi, surtout, entrer de plain-pied dans la pratique de l'autogestion de son propre mode de vie et de son alimentation.

Daniel
(gr. FA de Nîmes)

- (1) « Libertaires » et non plus « anarchistes », nuance...
- (2) Pour en obtenir la liste, écrire à la librairie du Monde Libertaire qui transmettra.

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

le monde
libertaire

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n° <input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois	13 n° <input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois	25 n° <input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an	45 n° <input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays

A partir du n° (inclus).

Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Autre

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication :
André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie,
24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe
Dépôt légal 44 145
1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

RÉSISTANCE OUVRIÈRE

Bilans et luttes cénéétistes

Les gouvernements, les majorités changent, mais l'actualité sociale en France, elle, ne change pas. La montée apparemment irrésistible du chômage continue de provoquer une atonie du mouvement ouvrier : baisse des effectifs syndicaux, chute des jours chômés pour faits de grève. Dans ce climat général de recul, on note ici et là quelques îlots de résistance. C'est ainsi que la Confédération nationale du travail (CNT) a été impliquée dans un certain nombre de conflits durs (principalement en région parisienne), pendant la période de juin-juillet. Pour faire le point et évoquer quelques perspectives, nous avons réuni quelques responsables pour qu'ils nous apportent témoignages et réflexions : Serge Morisset, secrétaire du syndicat des transports CNT d'Ile-de-France ; Hervé Guillervic, secrétaire de la section spectacles du syndicat CNT de la Communication, de la Culture et des Spectacles ; Etienne Deschamps, rédacteur du *Combat syndicaliste* ; Bruno Fort, secrétaire-adjoint du syndicat Interco et Jean-Louis Van Pham, secrétaire confédéral.

Le Monde libertaire : Serge Morisset, le syndicat des transports est engagé sur deux fronts : la SPES à Gennevilliers et la COMATEC dans le métro. Après les licenciements de cinq militants de la SPES, où en est-on aujourd'hui ?

Serge Morisset : Trois de nos militants étaient délégués du personnel. Leur licenciement a été refusé par l'inspecteur du travail, et ils sont toujours en activité à la SPES. Les deux autres, malgré nos efforts (manifestations devant l'entreprise, occupation du siège social, rassemblement devant la mairie d'Asnières), n'ont pas été réintégrés. Ils ont traduit l'employeur devant les prud'hommes, et la procédure est en cours.

Le Monde libertaire : Des élections récentes à la SPES ont eu lieu de nouveau pour les délégués du personnel. Quels ont été les résultats ?

Serge Morisset : Avant de parler des résultats, il faut parler des conditions du vote. Lors du premier tour, le patron a fait savoir qu'il saquerait tous ceux qui voteraient pour la CNT qui, seule, avait présenté une liste. Pour aller voter, il fallait passer devant le bureau du patron. Dix employés sur cent-cinquante ont eu le courage de leurs opinions et sont allés voter, tous pour la CNT, évidemment ! Pour le second tour, une liste du syndicat-maison s'est présentée en même temps que la CNT. Les résultats ont donné 75 voix pour le syndicat-maison et 42 voix pour la CNT. Mais les pressions, les

manœuvres patronales ont été si nombreuses que la section CNT a déposé un recours auprès de l'inspection du travail. Résultat des courses : les élections ont été annulées ! C'est reparti pour un tour !

Le Monde libertaire : Je crois savoir que vous avez également des procès en cours contre la SPES. Tout cela, procès, tracts, manifs... doit coûter des sous. Comment vous en tirez-vous ?

Serge Morisset : Comme d'habitude, l'argent vient du fond de nos poches, mais pour nous aider les copains du spectacle ont eu une idée. Mais je laisse la parole, pour ça, à Hervé Guillervic.

Hervé Guillervic : L'an dernier, lors de la grève des intermittents du spectacle, un certain nombre de

grévistes se sont trouvés d'accord avec les tactiques et finalités de la CNT, entre autres avec ses positions sur la précarité. Il faut dire que la plupart des gens du spectacle sont des intermittents, donc des précaires.

A la fin du mouvement, ces grévistes ont créé une section syndicale qui a décidé d'adhérer au syndicat de la Communication, de la Culture et du Spectacle. La solidarité interprofessionnelle est une règle au sein de la CNT. Pour donner un coup de main aux compagnons de la SPES, sous l'impulsion de notre secrétaire-adjointe Annie Houdebine, nous avons organisé dans la grande salle des Vignoles, les 11 et 12 juin, deux soirées-cabaret, ce qui fut une première dans notre mouvement. Je tiens à remercier les artistes et

techniciens qui ont monté ce spectacle et les spectateurs dont la générosité nous a permis de remettre 6 000 F à la caisse de solidarité de la section de la SPES.

Le Monde libertaire : Puisque nous en sommes au chapitre « solidarité », vous pourriez peut-être dire un mot de la soirée pour Minia Confection ?

Hervé Guillervic : Là, c'est Bruno Fort qui est dans le coup.

Bruno Fort : Il y a deux ans, notre syndicat, le syndicat Interco de Paris, était intervenu dans une petite boîte du secteur textile, Minia Confection, dont le patron traitait (traite toujours) le personnel comme du bétail. Cette année, il récidive à l'encontre de trois ouvrières. Pour leur venir en aide, le syndicat a organisé une soirée au

cinéma Le Berry, boulevard de Belleville, le 9 juillet, avec une projection du film *Un Autre futur*. La salle était comble, et nous avons pu remettre une somme modeste, mais utile, de 1 800 F aux compagnes concernées.

Propos recueillis par Yves Peyraud

(Suite des interviews dans le prochain n° du *Monde libertaire*)

PARIS
SAMEDI 25 SEPTEMBRE

15 h
Meeting de rentrée de la CNT
33, rue des Vignoles
(M° Avron ou Buzenval)
20^e arrondissement

SYNDICAT DU LIVRE PARISIEN

Plus de timonier ?

MERcredi DERNIER, rue du Louvre à la SIRLO, les travailleurs du Livre qui confectionnent *France-Soir* et le *Figaro* se disaient qu'il valait mieux lire la presse bourgeoise que les communiqués du Syndicat général du Livre pour comprendre les dernières « secousses telluriques » dans la presse parisienne.

Un quotidien parlait du « patron du Syndicat du Livre CGT évincé par ses troupes », alors que les déclarations du bureau syndical du SGL se contentaient d'ombres chinoises pour initiés...

Roland Bingler (il s'agit de lui), accusé de réformisme corporatiste par les Khmers rouges du Livre, on connaissait la chanson, mais la rupture en a surpris plus d'un.

Le principal accusé est en fait le « plan dockers » négocié avec les pouvoirs publics et le Syndicat de la presse parisienne. Celui-ci prévoit le départ en pré-retraite à 50 ans (avec plein salaire) d'ouvriers du Livre non-remplacés, tout en laissant incertain l'avenir de ceux qui resteraient au XXI^e siècle. Ce n'est ni une trahison ni une avancée historique de la classe ouvrière, c'est l'ébauche de la préservation d'un espace professionnel.

Rien n'est réglé comme sur du papier à musique et, face à la PAO, photographeurs et typographes sont objectivement en concurrence, mais le problème de la mise à pied du secrétaire du comité ne semble pas technique... Le vieux projet de syndicat unique est à nouveau à l'ordre du jour.

Les deux autres syndicats du Comité Inter (Chambre typogra-



Le linotypiste d'hier.

Photo extraite du livre *La Presse quotidienne*, Nicolas Fauclair, Les Editions Syndicalistes, 1965.

phique et correcteurs) ne sont pas loin de considérer tout ceci comme un conflit interne au SGL qui risque de briser à jamais ce qui faisait encore la force des syndicats du Livre, leur unité. Celle-ci n'était pas organique mais fédéraliste (dans le « respect des différences ») !

Le débat dans le Livre entre les graphiques et les non-graphiques est donc monté en intensité en cette rentrée sociale. Le Syndicat des correcteurs, dans une déclaration, estime « urgent de revenir à la raison et de ne pas sacrifier les intérêts de la presse parisienne sur l'autel d'enjeux d'appareils éloignés de leurs préoccupations essentielles ». Entre les

discours de tribune et les accords signés, les travailleurs jugent sur pièce. L'éviction du grand timonier du boulevard Blanqui est-elle définitive ? Ceux qui voulaient être

à la place du grand vizir peuvent-ils concrétiser leurs discours ? Affaire à suivre.

Sitting Bull

L'UNION RÉGIONALE PARISIENNE
DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE
TIENT UNE PERMANENCE CHAQUE SAMEDI
DE 14 H A 18 H
AU 145, RUE AMELOT (M° OBERKAMPF),
75011 PARIS.
TÉL. : 48.05.34.08.

Plan quinquennal pour l'emploi : les patrons font la loi

(suite de la « une »)

va faire un effort financier pour aider les gagnants ! Montant de l'aide individuelle pour 1994 : 32 000 F. Ce n'est pas le Pérou... mais il faudra faire avec...

Droit du travail dans les PME — Le rapporteur du projet propose que dans les entreprises de moins de 100 salariés, il soit possible de fusionner les fonctions de délégué du personnel (DP) et de représentant au Comité d'entreprise (CE). Quel rapport avec l'emploi ? On peut se le demander. Peut-être est-ce une façon habile de se débarrasser des quelques syndicalistes encore présents dans les PME, en les chargeant de multiples activités (des loisirs dévolus au CE aux revendications dévolues au DP), et du même coup réduire les effectifs des représentants des personnels et affaiblir les modestes contre-pouvoirs que sont les DP-CE.

Enfin, en ce qui concerne le chapitre de l'emploi, Michel Giraud n'a pas oublié de relancer pour les cinq années à venir les Contrats emploi-solidarité, qui deviennent, sous sa plume, « un outil d'insertion privilégié ». Rien que ça !

L'organisation du travail (Titre II)

C'est le dada des patrons, depuis très longtemps : organiser au mieux le temps de travail des salariés pour dégager un maximum de rentabilité, et donc de profits.

Annulation du temps de travail — Syndicats et patrons vont être incités à ouvrir des négociations au niveau des branches professionnelles et des entreprises, afin de conclure des « accords définissant de nouvelles modalités relatives à la durée du travail », ceci afin de ne pas recourir systématiquement au chômage partiel ou aux heures supplémentaires.

A l'issue de la rencontre, le 6 septembre, avec les partenaires sociaux, Edouard Balladur a annoncé plusieurs modifications concernant l'annualisation du temps de travail. Sur demande de la CFDT, dit-on, le gouvernement a accepté la « fusion » des articles relatifs à l'annualisation et à la

réduction du temps de travail. En d'autres termes, la négociation sur l'annualisation du temps de travail devra être accompagnée d'une négociation sur la réduction du temps de travail. Problème : cette réduction ne sera pas obligatoire !

Aménagement du temps de travail — Dans la foulée, le gouvernement va favoriser le recours au temps partiel (extension des exonérations et des charges) et le chômage partiel (l'aide apportée par l'Etat aux entreprises va doubler).

En ce qui concerne les contrats de travail, là encore, Balladur a voulu faire plaisir à la CFDT. Il a décidé de ne pas présenter aux parlementaires l'article assouplissant les contrats à durée déterminée (CDD). Mais on peut faire confiance à certains députés pour remettre le 28 septembre à l'ordre du jour l'extension des CDD à 24 mois, renouvelables deux fois (contre 18 mois renouvelables une fois) ; l'objectif patronal étant de généraliser les CDD.

Travail du dimanche — Prudent, le rapporteur ne veut pas « remettre en cause le principe général du repos dominical ». Mais le texte prévoit des exceptions pour les magasins vendant des biens « de détente ou de loisirs d'ordre sportif, récréatif et culturel ». Les salariés de la FNAC et des grands magasins seront heureux de l'apprendre.

Formation et insertion professionnelles (Titre III)

Dix-sept articles de l'avant-projet de loi visent à décentraliser et à réorganiser la formation des jeunes, « rénover l'apprentissage, développer la formation dans la vie professionnelle et moderniser le financement de la formation permanente ». L'objectif non avoué est bien différent et a été résumé par Louis Viannet, secrétaire général de la CGT : « Quant aux ambitions de valorisation de la formation, pour l'essentiel, elles visent à augmenter sensiblement le nombre de jeunes qui, dès 14 ans, pourraient quitter l'enseignement général pour l'apprentissage et à mettre

le service public sous l'emprise directe du patronat ».

Accueil des jeunes et demandeurs d'emplois (Titre IV)

C'est le dernier chapitre de la loi quinquennale. Il est dit en matière d'accueil qu'un « guichet unique » sera mis en place. Il existe actuellement plusieurs organismes traitant de l'emploi et de la formation, tels que l'ANPE, la FPA... Le gouvernement veut mieux « coordonner » et « simplifier » les structures existantes, d'où ce guichet unique d'accueil.

Même si certains patrons font la fine bouche, ils vont une nouvelle fois être gâtés. Cette loi quinquennale fait la part belle à leurs demandes. Quant à savoir si cela créera des emplois, les patrons, eux-mêmes, restent sceptiques : « Il ne faut pas se faire d'illusions, ces mesures ne permettront pas de créer des emplois. Elles ne font que soulager les entreprises... » (dixit Michel Guerbet, PDG des Laboratoires Guerbet, les Echos du 13 septembre 1993).

Côté syndical, on est convaincu que cette « loi de société » ne règlera rien, bien au contraire ! Seule la CFDT est prête à jouer le jeu des discussions. Force ouvrière dénonce un projet de loi apportant « plus de liberté pour les employeurs et plus d'obligations contraignantes pour les salariés », quant à la CGT, elle est bien la seule à tenter une action le 28 septembre, jour de l'ouverture des débats à l'Assemblée. Elle appelle à une « journée de forte expression revendicative nationale interprofessionnelle » pour lutter contre un projet qui va déboucher « sur une déstructuration du statut du salarié, du droit du travail et des garanties collectives d'une ampleur sans précédent ». De là à appeler à la grève générale... Ne rêvons pas. Ce n'est pour le 28. Les patrons ont encore de beaux jours devant eux.

Alain Dervin (gr. P.-Besnard - Paris)

Sources : les Echos, Libération, INFFO-Flash n° 392, Liaisons sociales, Actualités sociales hebdomadaires.

Paris : on expulse !

Le 16 septembre, 16 familles ont été expulsées du 20, rue Henri-Chevreau (20^e arr.). Elles occupaient depuis le 3 juin dernier cet immeuble appartenant à la Ville de Paris, vide depuis quatre ans ! Expulsion d'un squatt ! Le prétexte est trop beau. Pourtant ces familles n'avaient pas le choix : toutes ont fait des demandes de logement HLM depuis des années... Toutes sont prêtes à payer un loyer.

Cet immeuble, les squatters l'ont réhabilité. De leur poche ! Alors entendre un architecte, payé par l'OPAC, venir leur dire que l'immeuble serait sur le point de s'effondrer, puis se faire expulser le lendemain, leur a laissé un goût amer, un goût de raisins de la colère.

Les familles ont protesté, le jour de l'expulsion, devant la mairie du 20^e.

La mairie les a reçues le lendemain. Quelques propositions de logement provisoire à l'hôtel. Sans plus.

« Pas d'expulsion sans logement ! ». Le 18 septembre, des expulsés du 20^e et d'autres arrondissements ont manifesté de Ménilmontant, jusqu'à la mairie du 20^e. A peine une grosse centaine de personnes ! Les expulsés se sentent bien seuls. Pourtant, il y avait là ceux de la rue Chevreau, d'autres du 15, rue du Chalet (10^e arr.), expulsés d'un immeuble vide depuis plus de vingt ans. Il y en avait du 36, rue de la Mare, menacés d'expulsion, et dont le procès est en cours. Ceux de la rue des Amandiers (20^e), expulsés parce qu'une société immobilière peu scrupuleuse avait « oublié » de les déclarer comme locataires ! Egalement, ceux de la rue

Olivier-Métral, qui ont mené 70 procédures de justice en trois ans contre des menaces d'expulsion. Et ceux du 35, rue des Partants (20^e), expulsés le 20 août, relogés à l'hôtel jusqu'au 20 septembre, date à laquelle ils devaient se retrouver à la rue.

Les expulsés se regroupent, mais restent très isolés. C'est pourtant un combat sur tous les fronts qu'il faut mener. Dans la rue et devant la justice. Ceux du 41, avenue René-Coty passaient en procès le 17 septembre. Ils ont obtenu un nouveau sursis de six mois. Ainsi, les mêmes qui s'étaient fait expulser le 26 août ont légalement le droit de réintégrer l'immeuble. Mais la mairie s'y oppose toujours. Ceux des Amandiers passaient en procès le 20. Un rassemblement était prévu devant le palais de Justice.

Bertrand Dekoninck (gr. Louise-Michel - Paris)

LE MANS

Des travailleurs sociaux en procès

Comme nous vous le signalons depuis quelques numéros, six travailleurs sociaux passent en procès le lundi 4 octobre pour non-dénonciation de sévices et non-assistance à personne en danger, à la suite du viol par un adolescent d'un jeune garçon. Parmi ces six inculpés, est mis en cause Jean-Pierre Rochard, gréviste de la faim l'an dernier pour des motifs professionnels et compagnon libertaire.

Dans le cadre d'un large soutien, le groupe FA vous invite à envoyer des lettres et télégrammes de soutien, qui seront déposés au tribunal. Ecrivez à « Contre-Courants », appt. 3057, 6, rue de l'Artois, 72100 Le Mans.

Le groupe FA, vous invite aussi à participer à la :

Manifestation au Mans lundi 4 octobre rendez-vous à la gare à 12 h

Permanence téléphonique du groupe FA
du 26 au 30 septembre et le 3 octobre de 20 h à 24 h
au 43.85.02.16
(renseignements, possibilités d'hébergement...)

Nouvelles du front

ANGERS : DIXIÈME PROCÈS POUR DIDIER BRIAND LE 27 SEPTEMBRE (RAPPEL)

L'antimilitariste mayennais Didier Briand, réfractaire au service national, passera en procès pour insoumission le lundi 27 septembre à 9 h au Palais de Justice d'Angers. Vous êtes invités à venir nombreux le soutenir.

PAU : PÉTITION ET PROCÈS POUR MARC DABADIE

Marc Dabadie, objecteur-insoumis, sera jugé par le Tribunal de Grande instance de Pau le lundi 18 octobre à 9 h. En attendant, son comité de soutien fait circuler une pétition, qui sera adressée au Président de la Chambre spécialisée en affaires militaires. Pour obtenir celle-ci, écrivez à : **Comité de soutien à Marc Dabadie, SPOC, 40330 Amou.** Le texte de la pétition peut être repris et envoyé à : **Monsieur le Président de la chambre spécialisée en affaires militaires, Tribunal de Grande instance, Palais de Justice, 64000 Pau.**

Associations

BRUXELLES (BELGIQUE) : EXPOSITION, RESTAURATION VÉGÉTARIENNE ET CINÉ-VIDÉO AU GERNIKA

Exposition et restauration végétarienne, le vendredi 24 septembre à partir de 20 h.

Dans le cadre de son ciné-vidéo club du jeudi, le Centre culturel libertaire Gernika vous invite à la projection, le 30 septembre à 21 h, du film *En veux-tu en voilà* (durée 45 minutes) et, à 22 h, à celle du film *Le retour des cyclopes* (durée 25 minutes). Entrée : 80 FB.
Gernika, 65, rue du Midi, 1000 Bruxelles.

VITRY-LE-FRANÇOIS : COMITÉ D'ACTION SYNDICALISTE

A l'entreprise métallurgique Vallourec, s'est constitué depuis quelques années un syndicat alternatif, le Comité d'action syndicaliste de la métallurgie de Vitry-le-François (Marne), à partir d'une scission-exclusion de militants CGT. Depuis sa création, le CAS a dû riposter à plusieurs offensives de la direction (en collaboration avec les syndicats dits représentatifs CGT et CFDT), qui entend contester sa représentativité sur le plan juridique, ceci malgré l'obtention de quatre élus sur sept sièges aux élections de délégués du personnel. Le CAS a pour objectif d'obtenir la liberté syndicale, la solidarité à son égard et le désaveu des syndicats « représentatifs » et de leurs responsables. Pour mener ses activités, le syndicat CAS a besoin d'une solidarité militante (messages de soutien, communiqués aux syndicats CGT et CFDT et aide financière pour assumer les frais du pourvoi en cassation). Le CAS est d'ores et déjà assuré du soutien de la CNT.
CAS, BP 51, 51300 Vitry-le-François cedex.

RIS-ORANGIS : FÊTE DU CAES (RAPPEL)

Les 25 et 26 septembre à partir de 16 h, le CAES organise une fête à l'occasion de ses douze années d'existence. Au programme : théâtre, rock, musique roumaine, chanson française, folk, jonglerie, trapèze, danse... Entrée : 30 F. Pour se rendre au CAES : train gare de Lyon, descendre à Ris-Orangis ou autoroute A6, sortie Ris-Orangis. Le CAES est situé entre la voie ferrée et la Seine.
CAES, 1, rue E.-Bonté, 91160 Ris-Orangis. Tél. : 69.43.07.55.

Des nouvelles de Pologne

La « privatisation » bureaucratique continue — Le 14 juin, la loi sur les Fonds nationaux d'Investissement (aussi appelé « programme de privatisation générale ») est entrée en vigueur. Six cents entreprises d'Etat doivent être privatisées en répartissant leurs parts entre vingt fonds nationaux d'investissement. 33% des parts seront attribuées à l'un de ces fonds, 27% aux autres, 25% au Trésor (même si l'institution du Trésor, formellement... n'existe pas) et 15% aux ouvriers.

Les fonds doivent eux-même être « privatisés » en vendant aux citoyens ce qu'on appelle des certificats de part. Pourtant, posséder ces certificats ne donnera aucun droit dans les prises de décisions concernant les Fonds. Les Fonds devront être gérés par des « entreprises qualifiées », la plupart étrangères, choisis par la Commission de sélection — ses membres sont nommés par le premier ministre (douze personnes), le parlement (cinq) et les principaux syndicats (deux)...

Radio et télé sous contrôle d'Etat — La nouvelle loi sur la radio et la télévision est entrée en vigueur. Il a été créé un Bureau national de la radio et de la télévision (KRRiT), sorte de CSA polonais.

Seuls les citoyens polonais vivant constamment en Pologne et les sociétés à capital mixte (si les parts de l'étranger ne dépassent pas 33% ; si les membres de la direction sont pour la plupart polonais et vivent constamment en Pologne) pourront obtenir une fréquence d'émission.

Celle-ci ne sera accordée que pour sept ans (radio) ou dix ans (télé) ; la KRRiT pourra la reprendre si une station émet des programmes « portant atteinte aux intérêts de la culture nationale, à la sécurité et aux défenses de l'Etat », enfreint « les règles des bonnes mœurs ». La loi impose l'obligation de « prendre les valeurs chrétiennes en considération » dans les programmes.

Ces dernières années, des radios et des télé privées étaient apparues spontanément. Actuellement, il y a des dizaines de radios privées et entre dix et vingt chaînes de télé en Pologne. Elle émettent sans aucune autorisation du gouvernement, sauf les stations catholiques, légales d'après la base de la loi sur les relations de l'Eglise et de l'Etat. Jusqu'à la nomination du KRRiT, le gouvernement avait toléré les stations illégales. Actuellement, il bloque la création de nouvelles stations et annonce une lutte contre celles existant déjà.

mensuelles se montent pour la plupart à plus de la moitié des salaires (et continuent d'augmenter). C'est parfois plus cher que celles de SKR-SA.

Service Militaire — Les groupes de la Fédération anarchiste polonaise consacrent une part importante de leur activité à la lutte antimilitariste. Ils travaillent avec des organisations comme le Rush Anarcho-Pacyfistyczny (Mouvement anarcho-pacifiste), le WIP (Mouvement « Paix et Liberté »), la FZ (la Fédération verte) ou l'association Objector. Il y avait, fin juin, trois insoumis emprisonnés connus des antimilitaristes. Trois autres devaient passer en procès depuis. Mais beaucoup de « déserteurs » sont emprisonnés sans que cela se sache. Il y a régulièrement des manifestations pour réclamer la libération des insoumis.

Il existe une forme de service de substitution en Pologne. Mais l'obtention du statut semble difficile (les trois insoumis emprisonnés se l'étaient vu refuser). Les militants anti-conscription (comme ils s'appellent eux-mêmes) avaient obtenu cette année de trois députés de l'Union démocrate (un des partis au pouvoir) qu'ils présenteront une nouvelle loi sur le service militaire au Parlement polonais, ce qu'ils firent : le projet de loi s'est révélé plus répressif que le précédent ! Heureusement, il n'a pu être voté, l'assemblée ayant été dissoute fin juin. A nouveaux candidats, ces ex-députés ont promis de revoir leur copie... Promesse de candidat. Les élections devaient avoir lieu ces jours-ci (le 19 septembre).

Infos extraites de News from Poland, bulletin du réseau A-Infos, publié par :
— Information Office of FA c/o An Arche, Uniwersytet Slaski, Bankowa 12, 40-007 Katowice (Pologne).

HONGRIE

Questions d'organisation : la fondation de la Fédération des anarchistes

LES 9 ET 10 JUIN derniers, environ 25 personnes, venues de différentes régions hongroises, se sont réunies à Nyiregyháza, dans l'est du pays. Cette réunion peut être considérée comme un demi-succès, la date ayant été changée au dernier moment, les 60 personnes attendues initialement ne furent donc pas toutes présentes.

Même si le thème de la rencontre était la « clarification de la structure organisationnelle d'une future fédération », c'est un fait que la plupart d'entre nous ne se rencontraient que pour la première fois et que nous ressentions le besoin de discuter sur des questions théoriques de base. Les anarchistes doivent-ils aujourd'hui faire usage de leurs droits civiques ? Qu'en est-il du vote, du soutien à des partis politiques ? Quelqu'un doit-il respecter certaines obligations éthiques s'il se considère comme anarchiste ? Peut-on s'engager dans l'armée ? Toutes ces questions, et bien d'autres, ont été mises de côté pour cette réunion et reportées à de futures rencontres.

Le sujet le plus important était en fait la création d'un mouvement anarchiste. Quelles formes de coopération devons-nous développer ? Il y eut des divergences entre ceux qui préféraient la création d'une fédération et d'autres préférant un réseau d'information plus lâche. Certains d'entre nous (ceux ayant pour la plupart appartenu au groupe initialement appelé *Autonómia* puis *Groupe anarchiste de Budapest*), avions déjà les idées claires sur le mode de fonctionnement d'une telle fédération, tant à propos des adhésions que des prises de décisions ou des actions concrètes. Des gens aux expériences différentes, par exemple dans des petites villes, ont préféré insister sur la propagande des idées anarchistes elles-mêmes. Et d'autres encore voyaient dans un réseau un rôle bénéfique d'information pour des groupes et des individus capables de se rencontrer par eux-mêmes.

La caractéristique de la société hongroise post-socialiste est son scepticisme face à toute forme d'organisation. Elle est déçue, après les avoir attendues si longtemps, de toutes ces « valeurs démocratiques » occidentales depuis que le nouveau gouvernement, librement élu, n'a cessé d'apporter une calamité après l'autre.

Le chômage augmente (environ 300 000 chômeurs) et le système de protection sociale se détériore, laissant se développer la pauvreté et la crise du logement. Voilà les fruits les plus perceptibles de la démocratie hongroise. La population s'est aujourd'hui détournée des principaux courants politiques.

L'élaboration d'une « troisième solution », en dehors de la propriété d'Etat et de la privatisation capitaliste

**Une fédération nationale :
réel encouragement de chacun
à connaître les autres.**

devra se trouver en première place sur l'agenda anarchiste. Des projets concrets d'autogestion sont nécessaires et pourraient être mis en œuvre par des groupes non-hiérarchiques, par exemple dans des quartiers, sur des lieux de travail ou dans l'opposition politique au travers d'actions contre le pouvoir.

Les traditions organisationnelles en fédération ne sont pas très connues dans l'histoire de la Hongrie, même chez les anarchistes, qui restent méfiants face à la création de toute forme d'organisation qui pourrait les menacer de sa bureaucratie. Certains craignent le danger pour de petits groupes de rejoindre une fédération et d'y perdre leur indépendance.

En fait, la formation de cette fédération nous serait un outil utile pour comprendre quel rôle peut donner aux gens cette forme d'organisation politique.

Un désaccord semble diviser ceux qui étaient venus de Budapest. Dans

la capitale, où existent déjà quelques groupes spécialisés rassemblant des gens du même petit lieu, c'est indubitablement plus facile pour des anarchistes de rentrer en contact les uns avec les autres, particulièrement grâce à l'existence du *Alternative Decentrum* au théâtre de l'université. Ainsi pouvaient-ils dire que ceux qui le veulent vraiment « se retrouveront un jour ou l'autre ». Est-ce cependant suffisant pour se connaître ? Pour les lieux où il y a peu de groupes organisés, apprendre à se connaître pourrait prendre des années.

La mise en place d'une fédération nationale serait réellement un encouragement de chacun à connaître les autres et à rompre l'isolement politique et idéologique.

La création et la coordination d'une feuille d'information anarchiste régulière, et du journal qui va avec, comptera parmi les principales activités de la fédération. Il y a à la fois le besoin d'en savoir plus sur les théories anarchistes et celui de fournir des analyses sur les événements politiques actuels.

L'assemblée régulière de la fédération (environ tous les six mois) permettra d'élaborer des idées et des analyses ainsi que d'organiser ensemble des actions.

Nous avons discuté les règles de l'organisation en détail.

En ce qui concerne les adhésions : des groupes comme des individus pourront rejoindre la fédération, mais garder leur indépendance. Le mode de décision sera celui du consensus, mais sur ce sujet un débat sur la possibilité, dans certains cas, de prendre des décisions après un vote et une majorité des deux tiers a révélé des désaccords à propos des risques potentiels.

Cette première rencontre nationale terminée, nous attendons notre première lettre d'information fédérale pour l'automne.

Agnes Hochberg

SUÈDE

Automobiles

« communautaires »

Dans un quartier résidentiel de Örebro fonctionne depuis 1985 une coopérative automobile. Vingt-cinq familles se sont réunies pour utiliser en commun un parc de quatre à cinq automobiles.

De plus, grâce à la planification de l'usage de l'automobile dans le milieu urbain où la voiture individuelle, le bus, le train et la bicyclette sont en concurrence parfaite, cet usage a diminué de moitié. Le système est ouvert à tous les habitants de la ville.

D'après *Verdire* (revue écologiste espérantiste),
septembre 1993.

**11 NOVEMBRE 1993
CONTRE LE NATIONALISME
ET LA GUERRE :
AGIR AU LIEU DE GÉMIR !
AGIR ET DÉSOMBÉR !**

Septembre 1973 - septembre 1993

Le Chili... 20 ans après

(suite de la « une »)

des milliers de paysans sans terre n'ayant rien à manger, pouvait être éradiquée.

En l'espace de trois années, le gouvernement de l'Unité populaire réalisait son programme en nationalisant les mines de cuivre, les banques, en appliquant la réforme agraire, en augmentant les salaires de 50%. Toutes ces mesures allaient créer un tel climat que la Démocratie chrétienne, qui avait soutenu l'élection de Salvador Allende à la présidence, se retrouva dans l'opposition.

C'est dans cette situation que les militaires allaient interrompre le processus démocratique du peuple chilien et s'installer au pouvoir, torturant et massacrant des milliers de travailleurs et imposant la terreur à tout un peuple pendant 17 années.

Pourquoi cette haine des officiers de l'armée chilienne contre leur peuple ? Quelles étaient les raisons de cette férocité ? Comment expliquer la nécessité de créer des camps de torture ? Des charniers privés à l'usage de l'armée ? Pourquoi avoir détruit les acquis sociaux de cette férocité ? La Sécurité sociale, les congés payés, l'éducation garantie par l'Etat, les pensions de retraite... ?

Pour comprendre tout cela, il faut rappeler que neuf ans plus tôt, au Brésil, en 1964, les militaires avaient, eux aussi, décidé d'interrompre le processus démocratique qui se déroulait dans le pays, face aux menaces que représentait pour la bourgeoisie brésilienne le gouvernement du président Goulart, qui avait manifesté publiquement son soutien à Cuba et à la Chine populaire. Le régime militaire y durera vingt-et-un ans.

Puis en 1973, ce sont les coups d'Etat au Chili et en Uruguay. En 1976, c'est le tour de l'Argentine.

Tout ce processus de destruction systématique des démocraties de ces pays a eu un but unique : imposer une politique économique fondée sur le libéralisme forcené, plus communément appelé en France « économie de marché », et en Amérique latine *neoliberalismo*.

« ...Imposer une politique économique fondée sur le libéralisme forcené... »

C'est pourquoi il est important de rappeler que dans cette région du monde (le cône sud des Amériques), ce sont des pays comme l'Uruguay et le Chili qui, ayant atteint une évolution politique, sociale et une participation citoyenne importante, ont dû subir les dictatures les plus sanglantes, gérées par des cadres militaires formés à l'« Ecole des Amériques », au Panama, sous la tutelle des forces armées américaines. Force est de constater que non seulement les intérêts des bourgeoisies nationales étaient en jeu mais aussi ceux des multinationales européennes et américaines, autrement dit le capitalisme international.

Aujourd'hui, vingt ans après le coup d'Etat au Chili, et vingt-neuf ans après celui survenu au Brésil, les militaires ont laissé place aux civils. Mais il faut souligner qu'ils ont pris soin avant de quitter le pouvoir de mettre en place une nouvelle Constitution, garante du modèle économique imposé et stipulant qu'en cas de menace de changement de politique économique, les forces armées interviendraient pour rétablir la politique « neo-libérale ».

Le triste destin des politiciens actuellement au pouvoir au Chili (Parti démocrate-chrétien et Parti

socialiste) est d'être contraints de cohabiter avec des tortionnaires, des militaires criminels d'avoir non seulement torturé et assassiné leur peuple pendant dix-sept années, mais aussi d'avoir tué la démocratie chilienne, respectée par un grand nombre de peuples dans le monde.

Selon des chiffres cités par l'Organisation mondiale de la Santé dans un rapport sur le Chili publié en 1992, 45% de la population chilienne ne consomme pas la ration minimum de calories (2 176 par tête). Un institut privé de Santiago (le PET) a publié au début de 1992 un rapport indiquant que 25% des foyers chiliens consomment 1 600 calories par personne et par jour.

L'Institut national de la statistique chilien indiquait, dans son rapport de septembre-novembre 1991, que 20% des Chiliens les plus riches détiennent 54,7% du total des revenus du pays et que 20% des plus pauvres n'en détiennent que 5,5%.

La santé est un luxe. Les hôpitaux publics vivent une crise économique totale de même que les dispensaires dont le fonctionnement est paralysé par le manque de moyens et de matériel. Le Collège médical chilien faisait état dans un rapport publié en 1992 d'un déficit de 1 700 millions de dollars dans le budget du ministère de la Santé. La démission récente du ministre de la Santé, M. Jorge Jimenez, témoigne de la gravité de la crise.

En revanche, il est révélateur de constater que les cliniques privées et les instituts privés de santé ont obtenu dans le premier semestre de 1992 des bénéfices de l'ordre de 23 millions de dollars.

En 1990, le niveau d'indigence dans les secteurs les plus pauvres, tels que les bidonvilles, autour de Santiago, atteignait 68%. Autrement dit, sept

familles sur dix de ce secteur n'ont pas les ressources suffisantes pour se nourrir de façon minimale.

Il faut rappeler aussi qu'au Chili, selon des enquêtes menées en 1991, sur une population de 13 385 817 habitants, la population active était de 4 728 600 personnes dont 3 260 000 hommes et 1 468 000 femmes. Parmi cette population active sont inclus les enfants de quinze ans minimum.

Le salaire de base est actuellement de 39 000 pesos, et la location d'un appartement pour quatre personnes atteint 35 000 pesos (1 franc = 70 pesos).

Il manque 1 200 000 logements. Il n'y a plus de Sécurité sociale ni d'éducation gratuite. Le système de retraite est à refaire.

La misère dans laquelle vivent plus de 50% de la population du Chili démontre que ce système économique produit une société à plusieurs vitesses.

« ...il y a plus de misère dans le Chili de 1993 que dans celui de 1970. »

Entre 1989 et 1991, la monnaie chilienne a perdu 31,5% de sa valeur :
— en 1989 : 1 dollar = 267,16 pesos (taux d'inflation : 17%) ;
— en 1990 : 1 dollar = 305,06 pesos (taux d'inflation : 26%) ;
— en 1991 : 1 dollar = 349,37 pesos (taux d'inflation : 21,8%).

Donc, entre 1989 et 1991, le taux total d'inflation a atteint 64,8%.

Il est nécessaire de rappeler qu'en 1975, la dictature de Pinochet a procédé à une revalorisation de la monnaie chilienne, en mettant celle-ci à égalité avec le dollar : un dollar = un peso.

Actuellement, le crédit bancaire atteint 20% annuel.

La dette extérieure en 1991 était de plus de 17 milliards de dollars et, pour mémoire, il faut rappeler qu'en 1973 la dette extérieure du Chili était de 3,738 milliards de dollars.

En 1990, avec une population active de 4 728 600 travailleurs, il y a 1 161 000 Chiliens qui disposent d'un téléphone, 660 174 disposant d'une voiture, et 23 202 ayant une moto.

Au niveau des salaires, ceux-ci sont totalement insuffisants, et il y a une importante partie des travailleurs qui doivent fournir une double journée de travail pour pouvoir subvenir aux besoins vitaux de leur foyer.

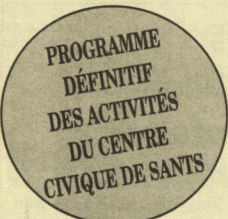
En conclusion, face à cette réalité quotidienne du peuple chilien, nous constatons qu'il y a un secteur très restreint de la société qui est bénéficiaire du modèle économique mis en place mais, par contre, plus de 50% de la population vit une situation de misère, et à l'intérieur même de ce pourcentage, on trouve plus de 2,5 millions de Chiliens qui vivent dans une indigence totale.

La délinquance dans le secteur populaire a augmenté de façon alarmante. La prostitution infantile atteint des pourcentages jamais connus dans le passé. On n'a pas de chiffres précis sur le taux des adultes analphabètes.

Bref, on est loin du paradis économique dont nous parlent les spécialistes, et on est loin de permettre à la majeure partie des Chiliens de bénéficier de ce succès tellement prôné par la presse.

En un mot, aujourd'hui, il y a plus de misère dans le Chili de 1993 que dans celui de 1970 !

Chungo
(« Tribuna Latinoamericana », Radio Libertaire)



Barcelone : exposition internationale sur l'anarchisme

lundi 27 septembre - dimanche 10 octobre 1993

Expositions en Salle de l'Auditorium à 11 h le 27 septembre : présence internationale de l'anarchisme ; Francisco Ferrer i Guardia et l'Ecole moderne ; art et anarchie ; l'anarchisme ibérique.

Inauguration : Salle de l'Auditorium, le 27 à 19 h.

Présentation générale : vendredi 1^{er} octobre à 17 h.

Débat central

« L'anarchisme devant la crise des idéologies » (cinq sessions)

• vendredi 1^{er} octobre, à 11 h : « Ethnie, Nation, Etat » avec Frank Harrison (Canada), Javier Sadaba (Madrid) et Josep Alemany (Barcelone). Coordinatrice : Luciano Lanza (Milan).

• vendredi 1^{er} octobre, à 18 h : « Individu, Communauté, Société » avec Agustin Garcia Calvo (Madrid), Edouard Colombo (Paris). Coordinatrice : Silvia Ribero (Montevideo).

• samedi 2 octobre, à 11 h : « Au delà de la démocratie » avec Tomas Ibanez (Barcelone) et José Luis Garcia Rau (Grenade). Coordinateur : Amedeo Bertolo (Milan).

• samedi 2 octobre, à 18 h : « Nord-sud et les damnés de la terre » avec J.-M. Martinez Alier (Barcelone), Francisco Olaya (Paris), Alberto Villareal (Montevideo). Coordinatrice : Marianne Enckell (Lausanne).

• dimanche 3 octobre, à 11 h : « Une utopie pour le XXI^e siècle » avec René Lourau (Paris), Isabel Escudero (Madrid) et Luce Fabri (Montevideo). Coordinateur : Gerard Jacas (Barcelone).

Débats ouverts (Salon des Actes, 19 h, sauf le 9 octobre)

• mardi 28 septembre : « Ecologie : la ville et la campagne » avec Edouard Masjuan (Barcelone) et Collectivité de Los Arenalejos (Malaga).

• mercredi 29 septembre : « Moyens de communication » avec Eliseo Bayo (Barcelone), Christian Ferrer (Buenos Aires), *Contra Banda* (Barcelone), Radio Libertaire (Paris), la revue *Llettra A* (Reus) et les journaux *CNT* et *Solidaridad obrera*.

• jeudi 30 septembre : « Science et anarchisme » avec Jorge Peries (Paris), Antonio Lopez Campillo (Madrid) et le Collectif Médecine naturelle et sociale (Albacete).

• lundi 4 octobre : « Travail alternatif » avec Horst Stowasser (Francfort), Ruben Prieto (Montevideo), Decio Mello (Sao Paulo), Regina Garbillini (Sao Paulo), Virus (Barcelone).

• mardi 5 octobre : « Militarisme » avec Carlos Hinojosa (Barcelone), David Marin (Barcelone), collectif Izar Beltza (Pampelune), le collectif Campi (Saragosse), Mary Laffranque (Toulouse).

• mercredi 6 octobre : « Récital de poésie sociale » avec Lizano de Berceo (poète) et Antonio Solà (rapsode). Présentation : Guillem Pizarro Borrás (poète).

• jeudi 7 octobre : « Féminisme/postféminisme » avec Eva

Izquierdo (Buenos Aires), Pepita Carpena (Marseille), Concha Serrano (Madrid) et Mujeres Libres (Barcelone).

• vendredi 8 octobre : « Marginalisation sociale » avec Joaquin Rodriguez Suarez (Madrid), Eva Garcia Visiedo (Barcelone), Ignacio Llorens (Majorque) et Ramon Garcia Dilis (Barcelone).

• samedi 9 octobre à 11 h : « Enseigner ou apprendre » avec Pere Sola (Barcelone), le Collectif Paideia (Mérida), Dora Barrancos (Buenos Aires), Liberté Serrau (Paris).

• samedi 9 octobre à 18 h : « Anarcho-syndicalisme » avec Pepe Gomez (Puerto Real) et Miguel Corras (Badalona) et Daniel Colson (Lyon).

Cinéma et audiovisuel

a) « Semaine de cinéma libertaire », cinq sessions continues de projections vidéos du 4 au 8 octobre ;

b) projections continues. Salle des projections du Centre civique de Santis.

Chansons en Salle de l'Auditorium, les samedi 2 et samedi 9 octobre à 22 h.

Concerts « anarcho-rock » au Centre civique La Bascula, c/ Foc, 128 Sants-Montjuïc, vendredi 1^{er} et 8 octobre à 22 h.

Représentation de comiques et de marionnettes en Salle de l'Auditorium, dimanche 10 octobre à 12 h.

GALA DE SOUTIEN A RADIO LIBERTAIRE

MARDI 19 OCTOBRE - 20 H

Passage du Nord-Ouest
13, rue du Faubourg-Montmartre
(M^o Montmartre)
75009 PARIS

avec la participation de :

**LOUIS CAPART
MARIE-JOSÉE VILAR
GILLES SERVAT
CATHERINE RIBEIRO**

Prix des places : 80 F
(65 F avec la carte de Radio Libertaire)

Location : librairie du Monde Libertaire
145, rue Amelot, 75011 PARIS - Tél. : 48.05.34.08

BROCHURE

**« Les Syndicats
en Europe occidentale -
Crise et avatars »**

**Cahiers du cercle Berneri
numéro 3**

Le cercle Berneri est un cercle de discussions qui a pris forme en 1990 et qui publie, au rythme d'à peu près une fois par an, une brochure où sont rassemblés certains des textes qui ont servi de base aux discussions ou qui ont été élaborés à partir d'elles, ainsi qu'une sélection des comptes rendus de ces discussions.

Le premier numéro (paru sous le titre *Quand même*) traitait de la guerre au Moyen-Orient, des mouvements d'opposition qu'elle avait suscités, et abordait par ce biais la question du nationalisme arabe et des conséquences, sur le plan des rapports de forces internationaux, de l'effondrement du bloc capitaliste d'Etat.

Le deuxième numéro, paru en 1992, ne s'appelait plus que *Bulletin du cercle Berneri* et traitait de la question allemande et des événements à l'Est, essayant là aussi de s'aider des événements récents pour questionner certaines positions théoriques (nature des régimes de l'Est, par exemple).

Le troisième numéro (devenu *Cahiers du cercle Berneri*) aborde, lui, une question qui concerne plus directement les milieux militants et en particulier les militants libertaires : la question syndicale en Europe occidentale. Là aussi, il s'agit d'abord d'analyses concrètes : quelle a été l'évolution des syndicats ces dernières années, quelle est la nature de la crise qui les affecte, quel rôle y ont joué les minorités radicales et que faut-il attendre du syndicalisme alternatif ? Les situations française, espagnole, allemande et italienne y sont traitées séparément dans différents articles, proposés dans les trois derniers cas

par des camarades étrangers. Notons d'ailleurs que l'article sur l'Italie est une traduction partielle d'une brochure intitulée *Plexiglas*, où la question du rôle des syndicats « officiels » et du syndicalisme alternatif est abordée à travers une analyse des événements de l'automne 1992 où ces syndicats « officiels » ont été violemment contestés dans la rue.

Derrière les différences importantes d'un pays à l'autre (poids numérique des syndicats, poids institutionnel, capacité de mobilisation...), on voit apparaître une constante : la désagrégation du lien idéologique et affectif entre travailleurs et syndicats traditionnels. Le cercle a essayé d'en comprendre les implications : un article de synthèse tente de retracer l'évolution historique des syndicats et de leur rôle, et les discussions (dont il est là aussi donné certains extraits) essaient de cerner ce qui, dans cette crise syndicale et dans des phénomènes comme les coordinations ou le syndicalisme alternatif, laisse apparaître, sous des formes contradictoires, une tentative de rupture avec les pratiques traditionnelles bureaucratiques de gestion du statu quo social.

La tonalité dans l'ensemble très critique vis-à-vis des partisans de l'entrisme syndical n'empêche pas une approche nuancée, où les interrogations et les divergences, loin d'être voilées, semblent nourrir le débat.

N.T.

N.B. : la brochure (84 p., 25 F) est en vente à la librairie du Monde Libertaire ou peut être commandée au Cercle Berneri c/o DLE, 20, avenue Weber, 93500 Pantin.

CENSURE

**« Canicule » interdit
aux mineurs**

Par un arrêté du 11 mai 1993 (*Journal Officiel* du 16 mai), le ministère de l'Intérieur interdit *Canicule* aux mineurs. Rencontre et explications avec Daniel.

Et comme le dit *Canicule* : « Cette interdiction n'est qu'un apéritif pour l'ogre anisé de l'Intérieur ; demain, vous pourriez être le plat de résistance... »

Le Monde libertaire : L'interdiction de la vente aux mineurs de *Canicule*, pourquoi et comment ?

Daniel : Interdit aux mineurs, pour nous ça veut dire qu'un kiosquier ou un vendeur à la criée ne peut vendre *Canicule* à un jeune. Comme notre clientèle est surtout constituée de jeunes et de lycéens, cela revient à supprimer les trois quarts de nos ventes. Et puis, pourquoi cette interdiction aux mineurs ? Le motif de l'interdiction est la présentation de la toxicomanie sous un jour favorable. Parce que dans le n° 8, nous avons fait un dossier spécial sur la drogue avec des dessins satiriques, des conseils pour se shooter proprement, un article sur une drogue fictive, des points de vue en faveur de la dépenalisation, l'interview d'un médecin de Marmottan... Rien de terrible. Malgré tout, une commission du ministère de l'Intérieur s'est réunie, apparemment suite à des pressions d'associations familiales. Le ministère a peut-être fait un cadeau à ces associations en leur offrant l'interdiction d'une petite revue comme *Canicule*.

Le Monde libertaire : Tu vois d'autres raisons ?

Daniel : Nous étions présents au salon des fanzines de Poitiers. Des journalistes nous ont dit que *Canicule* avait été remis au maire de Poitiers, qui a trouvé notre journal scandaleux. Il aurait déclaré qu'il ferait le nécessaire en haut lieu. Ce n'est évidemment qu'une hypothèse, mais il se trouve qu'un mois après nous recevions un courrier du ministère de l'Intérieur qui désirait obtenir *Canicule* n° 8.

Trois semaines plus tard, le directeur des libertés publiques nous fait parvenir une demande d'information sur *Canicule*. Dans le dernier numéro, nous avons répondu à travers une lettre ouverte. Quatre mois plus tard, nous apprenons par la lecture d'une revue d'association familiale que nous sommes interdits aux mineurs. La décision était parue dans le *Journal Officiel* de mai, et nous n'en savions rien ! Nous téléphonons alors au ministère. Notre interlocutrice précise qu'elle était opposée à notre interdiction (comme apparemment tous nos interlocuteurs, quelle bande de

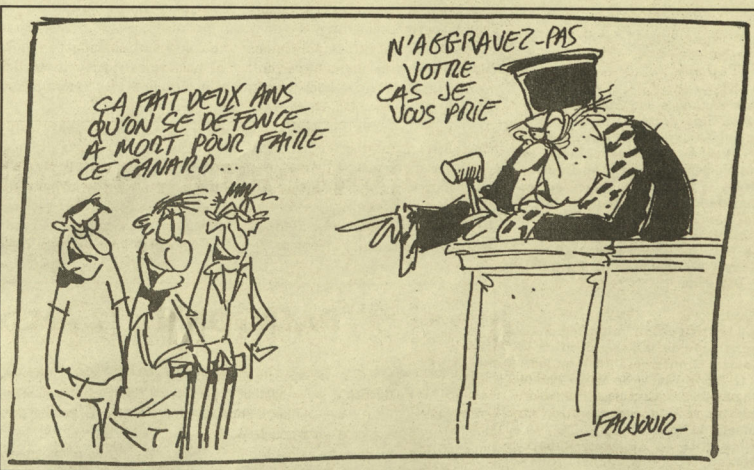
faux-culs !), et qu'au sein de la Commission il y avait beaucoup d'avis contradictoires. Nous lui demandons alors : pourquoi avoir interdit *Canicule*, plutôt que *Globe*, *Fumée clandestine* ou *Charlie hebdo* ? Elle nous répond qu'ils sont trop connus. Que nous, nous sommes discrets. Nous demandons un entretien. Il nous est répondu que le ministère ne peut nous recevoir actuellement, mais qu'éventuellement il pourrait revoir notre interdiction au bout de quelques numéros. Mais, à la lecture du dernier numéro, il y a vraiment peu de chances que nous trouvions grâce à leurs yeux !

Le Monde libertaire : L'avenir pour *Canicule* ?

Daniel : Nous voulions sortir en kiosque prochainement, évidemment l'interdiction aux mineurs pose un problème. Nous allons faire connaître cette interdiction scandaleuse et tout tenter pour la faire lever ; nous ferons des actions spectaculaires (mais, c'est un secret). Pour l'instant, le meilleur moyen de soutenir *Canicule*, c'est de le lire, le faire circuler, d'en parler. (1)

Propos recueillis par Laurent (gr. Etoile Noire)

(1) *Canicule* est en vente à la librairie du Monde Libertaire au prix de 15 F ou chez *Canicule c/o association « Ragnagna »*, 30 bis, rue des Boulets, 75011 Paris. Tél. : 48.58.26.86. Une pétition de soutien est disponible à cette dernière adresse.



<p>LILLE RADIO CAMPUS (106.6) « La Voix sans maître » chaque vendredi de 19 h 30 à 20 h 30 avec une semaine sur deux : Humeurs Noires (FA) et le Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux</p>	<p>PARIS RADIO LIBERTAIRE (89.4) « En toute mauvaise foi » dimanche 26 septembre - 15 h à 19 h enregistrement public avec Louis Capart, Michel Pintenet (dir. du Passage du Nord-Ouest) et Sabine Viret à « La Folie en tête » 33, rue de la Butte-aux-Cailles 75013 PARIS</p>	<p>LYON RADIO CANUT (102.2) « Idées Noires » chaque mercredi de 21 h à 22 h les groupes lyonnais de la Fédération anarchiste analysent et critiquent l'actualité sociale</p>
---	--	--

RENDEZ-VOUS

BORDEAUX
Le groupe Sébastien-Faure lance un appel à souscription, rédigé ainsi : « Appel à tous les libres penseurs, syndicalistes, pacifistes, anarchistes et plus largement à tous les amis et sympathisants des causes que Sébastien Faure ait pu défendre. La tombe de Sébastien Faure nécessite une sérieuse réfection et des travaux. Le groupe Sébastien-Faure de Bordeaux, contacté par des compagnons de Royan, décide, à cet effet, de lancer une souscription. Vous ferez parvenir votre participation à l'ordre du camarade Alain Perals c/o Groupe Sébastien-Faure, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. Vous prendrez soin de porter, au dos de votre participation, la mention "Souscription Sébastien-Faure". Avec nos remerciements et nos sentiments fraternels. »

CHERBOURG/OCTEVILLE
Les permanences du groupe FA de Cherbourg reprendront chaque premier samedi du mois à partir d'octobre, au foyer Jacques-Prévert d'Octeville à 17 h.
Par ailleurs, pour contacter la FA sur Cherbourg (Manche) et Vire (Calvados) ou pour se procurer (contre un timbre à 2 F 80) le *Pépin noir* (feuille d'expression libertaire du groupe de Cherbourg), écrivez au GREL, BP 12, 50130 Octeville.

LILLE
« BENOÎT-BROUTCHOUX, LE MINEUR ANARCHISTE »
A l'occasion de la sortie du film *Germinal*, le groupe Humeurs Noires de la FA, le CCL et la CNT organisent une conférence-débat sur Benoît-Brouchoux, l'anarcho-syndicaliste des mines, le samedi 2 octobre à 15 h au Centre culturel libertaire, 1/2, rue Denis-du-Péage. Cette conférence aura pour thème : « Culture ouvrière, syndicalisme et révolution au début du siècle... et aujourd'hui ». Elle sera animée par Stéphane Callens, co-auteur de la BD consacrée à Brouchoux, Jacques Conlardeux, chercheur et Jacques Floris, anarcho-syndicaliste, militant CGT.
Si vous avez un parent ou grand-parent « Brouchoutiste », désirez de témoigner, écrivez au CCL, 1/2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille ou téléphonez au 20.47.62.65.

PARIS
La bibliothèque de l'Union régionale parisienne de la FA reprend ses activités : prêt et consultation d'ouvrages sur l'anarchisme, le mouvement ouvrier, l'antimilitarisme, le féminisme, la pédagogie, l'anticléricalisme, le domaine international... Ouverture le premier samedi de chaque mois de 15 h à 18 h au local « La Rue », 10, rue Robert-Planquette (M^o Blanche), 75018 Paris.

PARIS
A l'initiative de l'Union régionale parisienne de la FA, projection le samedi 2 octobre à 15 h au local « La Rue » du film de Margo Harkin *Hush-a-bye, Baby*, consacré à l'avortement et à la contraception en Irlande du Nord.
« La Rue », 10, rue Robert-Planquette (M^o Blanche), 75018 Paris.

SARREBOURG
Dans le cadre de la résistance antifasciste et en réponse à la venue de Jean-Marie Le Pen à Sarrebourg, en octobre, le groupe Ne Plus Subir de Moselle/Bas-Rhin vous invite à une réunion publique qui se tiendra le dimanche 25 septembre à 15 h au restaurant de la salle des fêtes municipale.
• Moselle : Ne Plus Subir, BP 74, 57805 Freyming-Merlebach.
• Bas-Rhin/Moselle-sud (Sarrebourg) : Ne Plus Subir, BP 58, 67260 Sarre-Union.

1921 : GRÈVES ET RÉPRESSION EN ARGENTINE

La Patagonie rebelle

Fin 1921, l'armée argentine réprima dans le sang des grèves ouvrières agricoles en Patagonie, dans le sud du pays. 1 500 personnes furent froidement fusillées pendant les événements qui restèrent pendant longtemps oubliés, sans doute parce que les victimes étaient des peones anonymes et des syndicalistes anarchistes.

SITUÉ DANS L'EXTREME SUD de l'Argentine, Santa Cruz vit du mouton, dont l'élevage et la tonte, ainsi que les frigorifiques, constituent l'essentiel de l'économie. En 1920, quelques latifundistes possèdent plusieurs milliers de kilomètres carrés. Le territoire est peuplé en majorité d'immigrés, récemment débarqués à Rio Gallegos, la capitale de Santa Cruz. Des Espagnols, des Italiens, des Polonais, des Russes viennent tenter dans le « nouveau monde » de construire une nouvelle vie. Mais cette vie n'est pas facile dans les *estancias* (fermes) des steppes patagones au climat rude et froid. Parmi la main-d'œuvre à tout faire, les *peones*, méprisés, on trouve des Indiens originaires du Chili.

La Fédération ouvrière locale de Rio Gallegos, dirigée par un anarchiste espagnol, Antonio Soto, était affiliée à la Fédération ouvrière régionale argentine (FORA), organisation de tradition anarcho-syndicaliste. En octobre 1920, la fédération locale organise une manifestation pour commémorer l'exécution de l'éducateur Francisco Ferrer. Des travailleurs, accourus des campagnes, s'organisent autour de la Fédération et décident de lancer un mouvement de grève, réclamant une hausse des salaires et de meilleures conditions de travail (logement, nourriture, organisation du travail).

En face d'eux, ils trouvent les propriétaires, regroupés au sein de la très conservatrice Société rurale de Rio Gallegos, dont le secrétaire général est également gouverneur de

Santa Cruz, et commande à ce titre les forces de police. Dès le début, les policiers répondent aux occupations d'*estancias*, menées pacifiquement, par des brutalités. En représailles, les travailleurs organisés autour d'El Toscano tentent une embuscade à des gendarmes. Certains propriétaires sont pris comme otages ; des chevaux et de la nourriture sont réquisitionnés par les grévistes, qui remettent en échange un bon tiré sur les fonds de la fédération locale.

Les grèves de 1921

La Société rurale, préoccupée par l'ampleur du mouvement, en appelle à Buenos-Aires. Hipolito Yrigoyen, le premier président à avoir été élu au suffrage universel, dirigeant de l'Union civique radicale (centre-gauche) décide d'envoyer des militaires, avec à leur tête le lieutenant-colonel Varela, pour éviter que la situation ne dégénère. En même temps, il remplace le gouverneur conservateur de Santa Cruz par un radical, A. Yza. Ce dernier, à peine débarqué à Rio Gallegos, force les propriétaires à négocier et à signer une convention, proposée par la fédération locale, satisfaisant les revendications des travailleurs agricoles.

Mais très vite, il apparaît que malgré la signature, les propriétaires ne respectent pas l'accord. De nouvelles grèves se préparent. Antonio Soto sillonne avec quelques compagnons les *estancias* de Santa Cruz. La fédération locale s'est dotée

d'un nouveau bureau, composé en majorité d'anarchistes. Le mouvement débute le 1^{er} octobre 1921. Il est beaucoup plus puissant et plus organisé que lors des grèves de 1920. Tout le territoire est paralysé. A l'*estancia* Bella Vista, un des centres des grèves, flottent des drapeaux rouge et noir.

Les propriétaires, décidés à ne pas céder, envoient deux des leurs à Buenos-Aires pour s'entretenir avec le président Yrigoyen. La répression est décidée. Mais non pas la simple répression de ces grèves ; il s'agit d'en finir avec un syndicalisme revendicatif, impulsé par des anarchistes dans une Patagonie à l'avenir autrement prometteur, au carrefour de puissants intérêts tant argentins qu'étrangers, notamment britanniques. Ceci sera obtenu par le développement d'une terreur généralisée à l'encontre des ouvriers agricoles et par la liquidation systématique des anarchistes et des syndicalistes.

Le 9 novembre 1921, les troupes du lieutenant-colonel Varela retournent à Santa Cruz. Jusqu'au 28 décembre, elles vont se livrer à d'horribles massacres sur les travailleurs, qui ne pouvaient (ni d'ailleurs ne voulaient) combattre : il s'agissait de grèves pacifiques et non pas d'un mouvement de guérilla. La tactique des militaires sera toujours la même : arrivant aux abords d'une *estancia* occupée, ils demandent une reddition inconditionnelle. S'ils ne l'obtiennent pas, ils simulent un échange : reddition contre satisfaction des revendications. D'un façon ou d'une autre, les ouvriers sont constitués prisonniers. Les meneurs sont alors immédiatement fusillés. Les autres grévistes sont souvent torturés. Pour des centaines d'entre eux, c'est la mort. On les oblige auparavant à creuser leurs propres tombes ou à couper le bois avec lequel ils seront incinérés.

Fin décembre 1921, Varela a totalement liquidé les grèves, et le travail reprend partout, les proprié-

étaires s'offrant le luxe de fixer les salaires à un niveau inférieur à ce qu'ils étaient avant les grèves. Environ 1 500 grévistes furent massacrés. La Chambre des députés avait pourtant aboli la peine de mort quelques mois auparavant...

Couvrir les massacres

Pendant les événements, un blackout fut imposé, chose facile vu l'isolement de Santa Cruz. A Buenos-Aires, la presse rapportait tous les jours des récits d'une Patagonie livrée au chaos, des groupes de bandits anarchistes, aidés par l'armée chilienne mettant en danger l'intégrité du territoire. Les communiqués de Varela font état d'imaginaires combats, l'armée devant riposter après avoir été attaquée (tous les grévistes figurent d'ailleurs comme « morts au combat »). Allez donc expliquer qu'un unique soldat ait été tué au cours de toutes les opérations !

Dès janvier 1922, les quotidiens anarchistes *La Protesta* et *La Antorcha* publient les témoignages de rescapés. La FORA « quintiste » (anarchiste) lance une campagne pour que la vérité soit faite. Le Parti socialiste fait éclater l'affaire au Parlement. Mais les radicaux, aidés par la FORA « syndicaliste » (centrale réformiste) empêchent que la lumière soit faite et étouffent l'affaire, qui est bien vite oubliée.

Le 27 janvier 1923, Kurt Wilkens, jeune anarchiste de tendance tolstoiennne, attend Varela en bas de chez lui. Il lance une bombe et achève le lieutenant-colonel à coups de revolver. Aux policiers qui se précipitent pour l'arrêter, Wilkens dira, dans un espagnol hésitant : « *J'ai vengé mes frères* ».

Alex Matin

SOMMAIRE

PAGE 1 : Plan quinquennal de l'emploi : les Patrons font la loi (suite p. 4), Editorial : ..., Le Chili... 20 ans après (suite p. 6)
PAGE 2 : Les coopératives biologiques vers une nouvelle militance ?
PAGE 3 : Bilans et luttes cénétistes, Plus de timonier ?
PAGE 4 : Plan quinquennal de l'emploi : les Patrons font la loi (suite de la « une »), Paris : on expulse I, Nouvelles du front, Associations.
PAGE 5 : Questions d'organisation : la fondation de la Fédération des anarchistes (Hongrie), Nouvelles de Pologne.
PAGE 6 : Le Chili... 20 ans après (suite de la « une »), Barcelone : exposition internationale.
PAGE 7 : « Canicule » interdit aux mineurs, « Les Syndicats en Europe occidentale - Crises et avatars ».
PAGE 8 : La Patagonie rebelle, Patagonie : 72 ans après, Infos FA.

PATAGONIE : 72 ANS APRÈS

Pendant longtemps, l'histoire s'en est tenue à la version officielle : des bandits armés et des anarchistes mettaient en péril la Patagonie dans une opération montée par l'armée chilienne, visant à soustraire cette région à l'Argentine. En 1928, Borrero, un avocat radical ayant vécu les événements, publia *La Patagonie tragique*, où il imputa la responsabilité des massacres aux propriétaires. Ce livre disparut bien vite des librairies, sans doute acheté en masse par les propriétaires. Le deuxième tome annoncé, *Orgies de sang*, ne parut jamais, et les manuscrits de Borrero, mort peu après, ne furent pas retrouvés.

Ce n'est qu'à la fin des années 60 qu'Osvaldo Bayer, journaliste et essayiste, mena des recherches sur ces événements. Elles donnèrent lieu à divers articles en des revues d'histoire, et à la publication du livre en quatre tomes *Les vengeurs de la Patagonie tragique* (1972-1974), dans lequel la thèse officielle est détruite, documents et témoignages à l'appui. En 1983, un projet voulant inclure ce livre dans la liste d'ouvrages à étudier dans les lycées échoua.

En août 1991, des députés du Parlement de la province de Santa Cruz proposèrent de faire du 12 novembre, anniversaire du début de la répression, une journée de réflexion pour les travailleurs agricoles. Cette proposition fut rejetée, mais les tombes anonymes près de l'*estancia* de La Anita, où se déroula la plus importante série d'exécutions, ont été déclarées « Lieu historique ». Une plaque y a été apposée.

A.M.

N.B. : les éditions Partage Noir ont édité la brochure *Patagonie 1921 - Grèves et massacres* d'Alex Matin. En vente à la librairie du Monde Libertaire au prix de 15 F (+ 5 F de port).